

## Les Actions COST

Ce programme européen inter-gouvernemental s'adresse aux chercheurs souhaitant constituer un réseau appelé « Action COST » pour développer une idée et de nouvelles initiatives selon une approche « bottom-up » dans toutes les disciplines scientifiques, y compris les projets interdisciplinaires. Cette action, d'une durée de 4 ans, ne finance pas la recherche elle-même, mais les activités de mise en réseau telles que l'organisation de réunions, d'ateliers, de conférences pour favoriser les échanges entre les partenaires, des stages de formation et des écoles d'été pour l'échange de bonnes pratiques, et des activités de dissémination et de communication. Le budget maximum est une somme forfaitaire de 130 000 euros par an. Tous types de partenaires peuvent y être associés : collectivités locales ou territoriales, associations, PME, etc.

Pour être éligible, le projet doit impliquer au minimum 5 pays membres et la proposition doit être rédigée en respectant l'anonymat et la limite maximale de 15 pages.

Les critères d'évaluation portent essentiellement sur l'originalité du sujet de recherche, les impacts sociétaux, l'implication de jeunes chercheurs, notamment dans le leadership de groupes de travail, l'implication de chercheurs issus de pays où la recherche est moins avancée (Portugal et pays de l'Europe de l'Est).

Le dépôt est possible en continu sur le site dédié et les projets sont évalués tous les 9 mois. La prochaine évaluation débutera le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Il est également possible de demander à rejoindre une action COST en cours durant ses 3 premières années d'existence.

L'action COST est un moyen de constituer ou rejoindre un consortium pour les chercheurs qui ont déjà des projets financés au niveau national et peut ainsi être considérée comme un maillon intermédiaire entre une ANR par exemple et un projet Horizon 2020.

Pour plus d'information :

<http://www.horizon2020.gouv.fr/pid29790/le-programme-cost.html>